



Structure

Avis de recherche pour : Ventilateurs nouvelle MEF

La nouvelle MEF a démarré depuis début mars et encore beaucoup de travaux d'aménagements de postes sont en cours. Mais la priorité est toujours donnée à la production ce qui nous paraît normal en soi car c'est ce qui fait notre salaire. Mais il ne doit pas avoir que cet aspect qui doit être prioritaire !



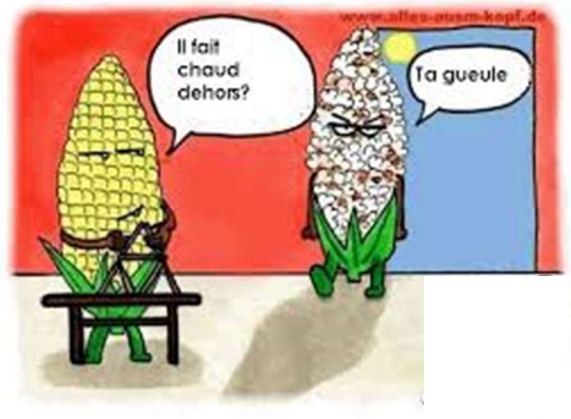
Car quant au CHSCT de mars on nous présente le plan chaleur :

- Les actions qui en découlent pour le bien être des salariés face aux risques liés aux périodes estivales
- - Les attentions particulières à avoir face aux variations de températures que l'on subit et qui mettent le corps humain à rude épreuve.

Notre constat est négatif car la nouvelle MEF n'a pas été équipée de ventilateurs avant que les chaleurs s'installent, **malgré nos interventions au CHSCT de mars et pourtant c'était prévu dans les actions en cours.**

La CFTC trouve ce manque de considération inacceptable vis-à-vis des salariés et de leurs conditions de travail. La CFTC demande à la direction de trouver des solutions palliatives pour soulager les salariés en attendant que les ventilateurs soient installés dans les plus brefs délais.

Nous conseillons à chaque personne, qui se sent mal à cause de la chaleur, d'aller à l'infirmerie pour prévenir tout risque de malaise ou de déshydratation.



Le bien-être au travail passe par l'anticipation de ces problèmes qui agacent et affaiblissent chaque années les salariés. Ne pas savoir les anticiper malgré nos alertes c'est un manque de respect pour tous !

Messieurs de la direction remettez-vous en question sur vos priorités. Allier la production, aux aménagements qui aident les salariés à travailler sans souffrir des chaleurs, sera la clé pour atteindre vos objectifs en respectant les salariés.

C'est ce qu'on appelle aussi faire du « Gagnant-Gagnant » !

*Votre **C**onfiance est notre **F**orce*

*Vos conditions de **T**ravail notre **C**ombat*